

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 3 décembre 2007, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères, Marise Poulin et Jacinthe Gagnon, Messieurs les Conseillers, Michel Bolduc et Harold Bureau, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Roland Giguère, Maire.

Était absent Monsieur Pierre Rochette.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

222-2007

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Madame Marise Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

223-2007

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 05 novembre 2007 soit adopté tel que présenté, et que correction soit faite sur la résolution numéro 204-2007, à savoir que

cette résolution était secondée par Madame Marise Poulin et non par Madame Jacinthe Gagnon.

ADOPTÉ

224-2007

DEMANDE DE COMMANDITE - SÉBASTIEN LAPIERRE

ATTENDU la demande de Monsieur Sébastien Lapierre pour avoir une commandite pour un pèlerinage à Londres.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor ne subventionne pas pour des voyages organisés dans les écoles.

ADOPTÉ

225-2007

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CIRCULATION V.T.T.

Le Conseiller, Monsieur Harold Bureau, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter un règlement sur la circulation des V.T.T.

ADOPTÉ

226-2007

DEMANDE D'APPUI FINANCIER - S.P.A.

ATTENDU la demande d'appui financier de la Société Protectrice des Animaux.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor procède déjà à la collection des permis.

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Harold Bureau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-

Victor ne participera pas à l'appui financier demandé par la Société Protectrice des Animaux.

ADOPTÉ

227-2007

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - COMITÉ D'ENTRAIDE

ATTENDU la demande d'aide financière pour le Comité d'entraide de Saint-Victor, pour les familles en difficultés.

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 200,00 \$ au financement demandé par le Comité d'entraide pour les familles en difficultés.

ADOPTÉ

228-2007

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - T.C.S.V.

ATTENDU la demande de T.C.S.V. pour avoir une aide financière.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 400,00 \$ pour l'année 2007 et 400,00 \$ durant l'année 2008 en guise de participation financière à la télévision Communautaire de Saint-Victor.

ADOPTÉ

229-2007

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la liste des comptes soit approuvée et adoptée pour paiement :

Hydro-Québec	1	498,77	\$
Téléphone St-Victor		653,52	\$
Hydro-Québec		72,07	\$
Cordonnerie Bureau		52,41	\$
Citicorp Finance Vendeur		69,51	\$
Hydro-Québec	5	537,78	\$
Ateliers F.L.P.H.		77,95	\$
Telus Mobilité		227,96	\$
Pitney Bowes		303,92	\$
Hydro-Québec	1	854,27	\$
Excavation André Gosselin		614,19	\$
Alliance Coop	9	605,35	\$
DEBB		62,07	\$
Camion Gilbert		142,44	\$
Gaétan Jacques Électrique		438,39	\$
Magasin Coop		420,86	\$
Centre Électrique		254,56	\$
Garage Denys Groleau		22,79	\$
Biolab		539,10	\$
Centre du Camion Amiante		861,82	\$
Ateliers FLPH		166,17	\$
Béton St-Ephrem	2	493,56	\$
Extincteur Kaouin		529,87	\$
Hercule Fortin		322,80	\$
Armand Lapointe		623,97	\$
Sifto	6	103,85	\$
Wajax		277,34	\$
Garage Bizier		548,30	\$
Noel Rochette et Fils	1	741,67	\$
Pavage Sartigan	2	298,98	\$
Daniel Cliche		56,98	\$
Ass. Des Chefs Incendie		113,95	\$
Fed. Québ. Des Municipalités		128,17	\$
Exc. Pamphile Rodrigue		629,09	\$
Aéro Feu		559,21	\$
Garage Redmond		108,20	\$
Fecteau et Frères		94,58	\$
Orizon Mobile		728,61	\$
Citicorp Vendeur		945,79	\$
Pharmacie Stéphanie Roy		193,98	\$
Fonds de l'information		36,00	\$
Ent. Danplex		221,26	\$
Const. Paul-Eugène Turcotte		506,43	\$
Pronet		210,00	\$
RCM Électrique		231,26	\$
Aqua Beauce		20,00	\$
CEFEP Beauce Etchemin		450,01	\$
CNH Capital		325,18	\$
Boc Canada		281,22	\$
Ent. Steve Plante	1	773,35	\$
Exc. Pavages de Beauce	2	109,78	\$
Mégantic Métal		166,76	\$
CWA	10	911,85	\$
Traction St-Georges	3	975,09	\$
Marise Poulin		15,00	\$
Harold Bureau		15,00	\$

ADOPTÉ

230-2007

PROJET DE SUBDIVISION - YVON ROY

Proposé par Madame Jacinthe Gagnon,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 400 pour créer le lot 400-4 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring, préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Francis Carrier, le 19 novembre 2007, sous le numéro 883 de ses minutes. Le Directeur Général/secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉ

231-2007

COMPTES DE TAXES NON-PAYÉS

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Monsieur Michel Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve l'état mentionnant les personnes endettées, pour taxes municipales, envers la Municipalité de Saint-Victor préparé en vertu des articles 1022 et suivants au Code Municipal. Il est également résolu de mandater le Directeur Général/secrétaire-trésorier pour transmettre à la M.R.C. Robert-Cliche l'état des immeubles à être vendus pour taxes municipales dues.

ADOPTÉ

232-2007

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT - C.D.I.

Proposé par Monsieur Harold Bureau,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu que Monsieur Roland Giguère soit nommé représentant pour la Municipalité de Saint-Victor sur le Conseil d'administration de la Corporation de Développement Industrielle de Saint-Victor. Après discussions, deux membres du Conseil sont contre cette nomination, et deux membres sont pour cette nomination, donc Monsieur le Maire Roland Giguère vote pour cette décision d'être représentant sur le Comité de la Corporation de Développement Industrielle de Saint-Victor.

ADOPTÉ

233-2007

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DE DÉROGATION MINEURE

La Conseillère, Madame Jacinthe Gagnon, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera adopté un règlement de dérogation mineure pour la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

234-2007

DEMANDE DE MONSIEUR PASCAL VEILLEUX - DÉBORDEMENT DE NOTRE RUISSEAU

ATTENDU la demande de Ferme d'Élevage Veilleux SENC, représentée par Monsieur Pascal Veilleux, pour le débordement de notre ruisseau qui passe sur son terrain.

Proposé par Monsieur Michel Bolduc,
Secondé par Madame Marise Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que lors de la fonte des neiges au printemps, et sur appel seulement, la Municipalité enlèvera la neige ou glace du fossé afin d'assurer l'écoulement de l'eau et d'éviter les débordements, sans aucune responsabilité de la Municipalité. Pour ce qui est des deux factures présentées au printemps dernier, les membres du Conseil refusent de payer ces factures.

ADOPTÉ

235-2007

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Marise Poulin,
Secondé par Madame Jacinthe Gagnon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance soit ajournée à lundi le 17 décembre 2007 à 19h00.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROLAND GIGUÈRE

MARC BÉLANGER

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

RAPPORT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Élection au poste de Conseiller(ère) siège numéro 4, tenue le 09 décembre 2007.

Le 09 décembre 2007, à 10:00 heure, se tient à la salle de l'École le Tremplin de Saint-Victor la votation pour le poste de Conseiller(ère), siège numéro 4, de la Municipalité de Saint-Victor.

Les candidats qui ont été mis en nomination sont :

Monsieur Steve Plante, 594 Rang Ste-Caroline.
Madame Annette Lessard, 206 Rue Principale.

Les candidats, le primo, la table de vérification, les scrutateurs, les secrétaires du bureau de vote et Marc Bélanger, Président d'élection sont présents. Les bureaux de votation sont au nombre de six (6).

À 20:00 heure, prend fin la période de votation pour le poste de Conseiller(ère), siège numéro 4, de la Municipalité de Saint-Victor.

Sur un nombre inscrit de 1 921 électeurs, 632 se sont prévalu de leur droit de vote.

Après dépouillement des bulletins, le décompte s'avère le suivant :

Siège numéro 4 :

229 bulletins en faveur de Madame Annette Lessard.

395 bulletins en faveur de Monsieur Steve Plante.

8 bulletins ont été annulés.

DONNÉ À SAINT-VICTOR
CE 10 DÉCEMBRE 2007

MARC BÉLANGER
PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Je, Steve Plante, domicilié au 594 Rang Ste-Caroline Saint-Victor, jure que j'exercerai ma fonction de Conseillère, siège no. 4, conformément à la Loi.

Et j'ai signé: _____
STEVE PLANTE

ASSSERMENTÉ DEVANT MOI, LE 17 DÉCEMBRE 2007.
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL/SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

MARC BÉLANGER